

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 MARS 2023**

Délibération n°2023.03.049

NAUTILIS - Attributions d'entrées gratuites : compte-rendu 2022 et fixation pour 2023

LE SEIZE MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 10 mars 2023

Secrétaire de Séance: Serge DAVID

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **55**

Nombre de pouvoirs: **17**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Véronique ARLOT à Michaël LAVILLE, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Minerve CALDERARI à Christophe DUHOUX, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Valérie DUBOIS à Charlène MESNARD, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Maud FOURRIER à Zahra SEMANE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Philippe VERGNAUD, Jérôme GRIMAL à Fadilla DAHMANI, Sandrine JOUINEAU à Sophie FORT, Gérard LEFEVRE à Pascal MONIER, Annie MARC à Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET à François ELIE, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Anne-Marie TERRADE à Thierry HUREAU, Zalissa ZOUNGRANA à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s):

Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MARS 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.03.049**

Rapporteur : Monsieur DEZIER

NAUTILIS - ATTRIBUTIONS D'ENTREES GRATUITES : COMPTE-RENDU 2022 ET FIXATION POUR 2023

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : NUMÉRIQUE POUR TOUS

Enjeux : [10101 -1) ACCÉDER À LA FIBRE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

ODD 1 : Accès au service

ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé (accès au Sport)

Par délibération n°96 du 20 mai 2009, le conseil communautaire a autorisé ses représentants du centre aquatique patinoire NAUTILIS à attribuer des entrées gratuites afin de promouvoir le site.

Pour 2022, ce sont 2 893 entrées qui ont été effectivement délivrées, représentant une somme totale de 17 308,80 €.

Pour l'année 2023, il est proposé de fixer la dotation annuelle à 3 500 entrées, représentant une somme totale de 21 350 €, pour un tarif moyen de 6,10 €.

Le détail de la dotation 2023 est présenté dans le tableau ci-dessous :

Objet	ANNEE 2022		ANNEE 2023	
	Nombre d'entrées	Coût réel	Nombre d'entrées	Coût estimatif
Remboursements	354	2 157,20 €	710	4 331,00 €
Communication / dotations	459	2 875,60 €	710	4 331,00 €
Communes de l'agglomération*	2 080	12 272,00 €	2 080	12 688,00 €
TOTAL	2 893	17 304,80 €	3 500	21 350,00 €

* 1 NAUTILIS au prix unitaire de 5,90 € (2022)

* 1 NAUTILIS au prix unitaire de 6,10 € (2023)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

La dotation 2023 aux communes s'élève à 2 080 entrées selon la répartition ci-dessous :

Répartition de la dotation 2023 aux communes*		
Communes	Population totale 2020	Dotation
Angoulême	43 079	619
Asnières-Sur-Nouère	1 287	18
Balzac	1 397	20
Bouëx	897	13
Brie	4 302	63
Champniers	5 271	77
Claix	1 082	15
La Couronne	8 000	113
Dignac	1 371	19
Dirac	1 543	22
Fléac	3 970	55
Garat	2 158	29
Gond-Pontouvre	6 116	88
L'Isle D'Espagnac	5 751	81
Jauldes	823	11
Linars	2 144	31
Magnac-Sur-Touvre	3 286	45
Marsac	823	12
Mornac	2 185	32
Mouthiers-Sur-Boëme	2 450	36
Nersac	2 367	35
Plassac-Rouffiac	401	6
Puymoyen	2 515	35
Roulet-Saint-Estèphe	4 363	63
Ruelle-Sur-Touvre	7 559	106
Saint-Michel	3 263	48
Saint-Saturnin	1 321	19
Saint-Yrieix-Sur-Charente	7 740	106
Sers	915	13
Sireuil	1 197	17
Soyaux	10 278	137
Torsac	748	12
Touvre	1 178	18
Trois-Palis	955	14
Vindelle	1 104	15
Voulgézac	1 585	4
Vouzan	242	11
Voueil-Et-Giget	837	22
TOTAL	146 503	2 080

*dotation proportionnelle au nombre d'habitants

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du bilan des entrées gratuites pour l'année 2022 ;

DE FIXER à 3 500 le nombre d'entrées gratuites NAUTILIS susceptibles d'être attribuées en 2023 ;

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à attribuer des entrées gratuites.

<p>Pour : 72 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230316-2023_03_49-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2023

Publication : 24/03/2023